

Novembre 2023  
Numéro 57

# Horizons

Votre magazine  
**de la gestion** du risque client

## Marché

Le recul de l'inflation suffira-t-il  
à relancer la croissance ?

## Essentiel

Défaillances d'entreprises :  
la (forte) hausse se confirme

## Regard

Clause de réserve de propriété :  
l'atout indispensable  
dans vos CGV

## Retrouvez-nous sur notre site

www.allianz-trade.fr

et sur les réseaux sociaux

Allianz Trade en France  
@AllianzTradeFR • 1 hAllianz Trade en France  
@AllianzTradeFR • 2 h

En France, les défaillances croîtront de +36 % en 2023, pour atteindre 57 000 cas, un niveau supérieur de 11 % aux niveaux pré-Covid. ⚠️

2

6

17

Allianz Trade en France  
@AllianzTradeFR • 4 h

Accompagner votre croissance, quel que soit le contexte, c'est notre rôle. Nous l'avons toujours pris à cœur, et nous continuerons de le faire. 🤝

1

8

3

Allianz Trade en France  
@AllianzTradeFR • 8 h

Les périodes de troubles sont souvent porteuses d'opportunités. Continuez de croître, nous nous chargeons de vous protéger. 🙏

2

2

4



## Sommaire

/ N° 57 - NOVEMBRE 2023



## Essentiel

Défaillances d'entreprises: la (forte) hausse se confirme

Page 04



## Marché

Le recul de l'inflation suffira-t-il à relancer la croissance économique mondiale?

Page 06



## Regard

Clause de réserve de propriété: l'atout indispensable dans vos CGV

Page 08



## Guide

DAF: un métier en transformation?

Page 10



## Nos solutions

Ensemble, protégeons votre entreprise de la fraude

Page 12



## Actualités

Quoi de neuf sur Allianz Trade Online?

Page 14



[ LE MOT DU PRÉSIDENT ]

## LAURENT TREILHES

Président du comité exécutif d'Allianz Trade en France

« La situation économique mondiale est complexe, mais ce n'est pas une fatalité! »

La croissance économique tourne au ralenti. À l'échelle mondiale, elle ne devrait atteindre que +2,4 % en 2024 (+2,7 % en 2023), avec de forts ralentissements attendus, notamment en Chine et aux États-Unis. En zone euro, la situation n'est guère plus réjouissante, avec plusieurs économies qui verront leur

activité économique croître moins vite. La France en fait partie, avec une croissance économique attendue en quasi-stagnation l'année prochaine (+0,7 %).

Derrière cette mollesse de la croissance, plusieurs facteurs sont identifiés. D'une part, l'inflation persiste et les politiques monétaires restrictives ne portent pas encore leurs fruits, ce qui pèse sur la consommation et l'investissement. De l'autre, le contexte international très volatil affecte l'environnement des affaires et la confiance des agents économiques. **Ce sont autant de freins à la demande et aux échanges commerciaux.**

La trésorerie des entreprises est de ce fait prise en étau: les marges et les chiffres d'affaires souffrent de l'atonie de la demande et des taux d'intérêt élevés. Ainsi, la rentabilité se tend et les réserves de liquidités s'amoindrissent. **De quoi envisager un retour prononcé du risque d'impayés à son niveau pré-Covid.** Nous prévoyons en effet une hausse du nombre de défaillances à l'échelle mondiale, de +6 % cette année et de 10 % l'année prochaine. En France, nous estimons que les défaillances croîtront de +36 % en 2023, pour atteindre 57 000 cas. En 2024, elles

se stabiliseront à ce niveau particulièrement élevé, de 11 % supérieur à ce qui était observé en 2019.

**La situation économique mondiale est complexe, c'est incontestable. Mais cette complexité n'est pas une fatalité!** La croissance économique est faible, mais elle existe, ce qui veut dire qu'il y a des débouchés commerciaux à saisir pour les entreprises. L'enjeu, c'est de se concentrer, plus que jamais, sur les meilleures opportunités. Pour mener à bien une prospection efficace, il faut se renseigner, trouver des informations fiables, et, ainsi, anticiper les aléas et détecter les mauvais payeurs.

**Accompagner votre croissance, quel que soit l'environnement, c'est notre rôle.** Nous l'avons toujours pris à cœur, et nous continuons de le faire au travers de différents leviers. Nos équipes organisent en ce sens régulièrement des webinaires pour partager avec vous des informations conjoncturelles et réglementaires, mais également des bonnes pratiques et des conseils. Nos experts se tiennent à vos côtés.

Nous devons aussi vous aider à prendre les meilleures décisions commerciales. Pour cela, nous suivons en permanence l'évolution de la santé financière de plus de 83 millions d'entreprises dans le monde,

dont 4 millions en France. Grâce à notre réseau d'intelligence économique et à notre capacité d'analyse prédictive du risque, nous cherchons à vous orienter vers les opportunités les plus fiables, celles qui vous permettront de vous développer en toute sécurité. **La prévention est au centre de notre modèle.**

Mais prévention ne signifie pas nécessairement restriction. **Tout au long de cette année, nous n'avons eu qu'un seul mot d'ordre: accompagnement.** Pour faire croître votre activité, vous avez besoin de nos garanties. Nous en sommes conscients, et nous vous suivons. Au premier semestre de cette année, nos engagements ont crû de +4 % en France. À l'échelle mondiale, nous couvrons plus de 1 000 Mds d'euros de transactions commerciales. Et quand vous nous demandez une garantie, dans 90 % des cas, nous vous répondons en moins de 48 heures. Allianz Trade est le partenaire de votre croissance: nous sommes déterminés à le rester, et nous vous aiderons à traverser sereinement le contexte économique actuel.

Je vous l'ai déjà dit, mais je tiens à le répéter: les périodes de troubles sont souvent porteuses d'opportunités. À nous, ensemble, de les identifier et d'en profiter. **Continuez de croître, nous nous chargeons de vous protéger.**

# Défaillances d'entreprises : la (forte) hausse se confirme

Selon Allianz Trade, le nombre de défaillances d'entreprises devrait croître de +6% à l'échelle mondiale et de +36% en France en 2023.

« En 2024, la réaccélération de l'économie française ne sera pas suffisante pour voir le nombre de défaillances d'entreprises reculer. »

— Maxime Lemerle, responsable des études « Défaillances » chez Allianz Trade



**L**e retour des défaillances d'entreprises à leur niveau pré-pandémie s'accélère, en France comme dans le monde. Comment expliquer cette tendance ?

## Une rentabilité qui se tend et des réserves de liquidités qui s'amoindrissent

La récession des revenus des entreprises prend de la vitesse, entre une demande mondiale qui tourne au ralenti et un pouvoir de fixation des prix qui s'affaiblit. Ainsi, au second trimestre 2023, la récession des revenus des entreprises a été généralisée dans toutes les régions (-1,9 % a/a), pour la première fois depuis mi-2020. Le tout dans un contexte de hausse des coûts qui tend la rentabilité des entreprises.

« Les entreprises ont toujours d'importantes réserves de liquidités, de l'ordre de 3 400 Mds EUR en zone euro et 2 500 Mds USD aux États-Unis. Mais ces réserves restent largement concentrées entre les mains des grandes entreprises et de secteurs spécifiques tels que la tech. Plus généralement, la plupart des entreprises ne sont pas en mesure d'améliorer leurs positions de liquidités dans un contexte de croissance écono-

mique plus lente que prévu, pour plus longtemps qu'attendu. C'est pourquoi nous attendons deux accélérations des défaillances d'entreprises à l'échelle mondiale, de +6 % en 2023 et +10 % en 2024, après +1 % en 2022 », explique Aylin Somersan Coqui, CEO d'Allianz Trade.

L'hôtellerie, les transports, le commerce de gros et la distribution sont en première ligne. La construction, où les chantiers en attente sont désormais quasiment terminés, particulièrement dans le segment résidentiel, n'est pas épargnée non plus.

« Les taux d'intérêt élevés pèsent sur la demande dans certains secteurs comme l'immobilier et les biens durables. De quoi mettre la pression sur les secteurs hautement endettés comme les services publics et les télécoms. De plus, le besoin en fonds de roulement (BFR) mondial atteint aujourd'hui un point haut de 86 jours, soit 2 jours de plus que les niveaux pré-pandémie. Avec des taux d'intérêt aussi hauts, le financement du BFR coûte plus cher aux entreprises, ce qui met en situation de risque certains secteurs comme la construction, les machines et équipements et les équipements de transport », ajoute Maxime Lemerle, responsable des études « Défaillances » chez Allianz Trade.

## En France, une nouvelle forte hausse attendue avant une stabilisation à un niveau élevé

Du côté de la France, l'année 2023 devrait donner lieu à une nouvelle forte hausse : les défaillances d'entreprises devraient croître de +36% cette année, après +49% en 2022, pour s'établir à 57 000 cas. La normalisation des défaillances se poursuit et s'étend à tous les secteurs d'activité, avec un effet de rattrapage encore plus important dans les secteurs qui ont été le plus soutenus par les mesures étatiques déployées face à la pandémie, dont l'hôtellerie, l'industrie et le commerce.

Au final, Allianz Trade estime que, dès la fin de l'année 2023, les défaillances dépasseront leurs niveaux pré-Covid de 11 % en France.

« En 2024, la réaccélération de l'économie française ne sera pas suffisante pour voir le nombre de défaillances d'entreprises reculer, d'autant plus que les conditions d'accès au crédit ne devraient pas s'assouplir rapidement. Nous nous attendons donc à observer 57 000 défaillances en France l'année prochaine, soit un niveau stable par rapport à celui de 2023 », conclut Maxime Lemerle.

[ EN CHIFFRES ]



+ 6 %

de hausse des défaillances attendue dans le monde en 2023



+ 36 %

Hausse des défaillances en France 2023



57 000

défaillances attendues en France 2023 et 2024

POUR CONSULTER TOUTES NOS PRÉVISIONS DE DÉFAILLANCES

CLIQUEZ ICI

## Allianz Trade améliore six notes de risques pays, dont...

### La Slovénie

Le pays a montré une certaine résilience face aux différents chocs qui ont secoué l'économie mondiale ces dernières années. La croissance annuelle du PIB restera supérieure à +2 % en 2023-2024, et les fondamentaux macroéconomiques se sont considérablement améliorés depuis 2019, avec notamment une dette publique qui a retrouvé son niveau de pré-Covid. L'inflation slovène a été plus modérée en 2022-2023 que ce qui a été observé dans la région, en partie grâce à une croissance du crédit raisonnable. La crise du secteur bancaire survenue il y a une dizaine d'années a été résolue. Pour l'ensemble de ces raisons, le risque d'impayés à horizon 12 mois en Slovénie s'améliore.

### La Bulgarie

Comme la Slovénie, la Bulgarie a bien résisté aux chocs de ces dernières années, dont la pandémie et la guerre en Ukraine. La récession de 2020 n'a été que modeste et, surtout, suivie d'un fort rebond. En 2023-2024, la croissance économique du pays s'établira au-dessus de +2,5 %. Les finances publiques bulgares sont favorables, avec une dette qui n'atteint que 24 % du PIB. Les réserves de devises étrangères sont bonnes, couvrant aux alentours de 7 mois d'importations. La Bulgarie semble également bien placée pour rejoindre la zone euro en 2025-2026. Pour l'ensemble de ces raisons, le risque d'impayés à horizon 12 mois en Bulgarie s'améliore.

POUR CONSULTER TOUTS NOS CHANGEMENTS DE NOTES DE RISQUES PAYS

CLIQUEZ ICI



# Le recul de l'inflation suffira-t-il à relancer la croissance économique mondiale ?



**Chaque trimestre, les experts Allianz Trade mettent à jour leurs prévisions économiques. Quelles sont les perspectives pour 2024 et 2025 ?**

Selon Allianz Trade, l'économie mondiale devrait ralentir en 2024 avec une croissance du PIB attendue à +2,4 % (+2,7 % en 2023). Les États-Unis seront en première ligne de ce ralentissement, avec une croissance économique qui devrait atteindre +1,1 % en 2024 (-1,1 point vs 2023), un plus bas qui n'avait pas été atteint depuis 2002 (hors crise financière de 2008-2009 et pandémie de 2020). La Chine ne sera pas épargnée non plus, avec une croissance du PIB attendue à +4,7 % l'année prochaine (-0,6 point vs 2023). La zone euro, quant à elle, devrait voir sa croissance rebondir (+0,9 % en 2024, soit +0,3 point vs 2023), mais cela traduit une timide sortie de récession de l'Allemagne plutôt qu'une accélération des autres économies.

**« Il faudra être patient : même en 2025, l'inflation ne repassera pas sous la barre des 3 % au niveau mondial. »**

Ana Boata, directrice de la recherche économique chez Allianz Trade

**Les politiques monétaires ne s'assoupliront pas avant l'été 2024**

« En 2024, les politiques monétaires restrictives devraient commencer à porter leurs fruits, avec une inflation attendue en recul de -2 points (4,3 %). La tendance est positive, mais le niveau reste élevé, notamment à cause de la volatilité observée sur le marché du pétrole, explique Ana Boata, directrice de la recherche économique d'Allianz Trade. Dans ce contexte, la consommation des ménages ne rebondira

pas fortement l'année prochaine, d'autant que l'incertitude économique et géopolitique pourrait inciter les consommateurs à épargner davantage, par précaution. Par ailleurs, les banques centrales devraient maintenir leurs taux directeurs à des niveaux élevés pour continuer de combattre l'inflation. Nous estimons que la FED n'effectuera son pivot qu'à l'été 2024, avec une baisse des taux attendue de -100 points de base sur l'année. La BCE devrait quant à elle attendre septembre 2024, avec une baisse attendue de -50 points de base sur l'année. Autant d'éléments qui freinent indubitablement les perspectives de croissance à l'échelle mondiale. »

Concernant 2025, Allianz Trade prévoit un timide rebond de l'économie mondiale, avec une croissance du PIB attendue à +2,7% (+0,3 point vs 2024). Les États-Unis suivront le mouvement avec une croissance économique de l'ordre de +1,7%, au même titre que la zone euro (+1,7%). En revanche, la Chine connaîtra un nouveau ralentissement (+4,2%).

« Ce rebond de la croissance ne sera malheureusement pas suffisant pour retrouver les niveaux d'avant-Covid, ajoute Ana Boata. Quant à l'inflation, il faudra être patient : même en 2025, elle ne repassera pas sous la barre des 3 % au niveau mondial. Dans ce contexte, les banques centrales seront dans une position de plus en plus délicate : continuer d'affirmer leur credo anti-inflationniste, certes, mais aussi limiter le durcissement des conditions monétaires pour ne pas plonger l'économie mondiale dans la récession. »

**En France, la reprise se manifestera en 2025**

Et la France dans tout ça ? Allianz Trade prévoit un repli modéré de la croissance française en 2024, attendue à +0,7 % (-0,2 point vs 2023). Le resserrement du crédit aux entreprises, couplé à une demande des ménages qui restera atone, pèsera sur les perspectives de croissance.

Toutefois, un rebond est à prévoir en 2025, avec une croissance attendue à +1,6 %.

Cette reprise sera principalement due à la baisse progressive des taux d'intérêt et au rebond de la demande des ménages, dans un contexte de normalisation progressive du taux d'épargne et d'accélération du pouvoir d'achat.

« L'inflation française devrait rester très élevée cette année, aux alentours de 5,3 %, du fait de la hausse du coût du travail et d'un effet de rattrapage de marges des entreprises, développe Maxime Darmet, économiste en charge de la France chez Allianz Trade. Toutefois, entre la persistance des taux d'intérêt élevés et l'atonie de la consommation, nous estimons que l'inflation devrait assez rapidement reculer. Selon nos prévisions, elle atteindra 2,6 % en 2024 et 2 % en 2025. Un allié de poids pour le pouvoir d'achat des ménages et la capacité d'investissement des entreprises, et donc pour la croissance économique française. »



[ EN CHIFFRES ]



**-0,3 point**

Ralentissement économique mondial attendu en 2024



**-1,1 point**

Ralentissement économique américain attendu en 2024



**-0,2 point**

Ralentissement économique français attendu en 2024

**POUR CONSULTER NOTRE SCÉNARIO ÉCONOMIQUE 2024-2025**

CLIQUEZ ICI



# Clause de réserve de propriété : l'atout indispensable dans vos CGV



## [ INTERVIEW ]

**Face à la multiplication des défaillances d'entreprises dans des secteurs fragilisés comme la construction et le retail de produits bios et textiles, il est important de revoir vos conditions générales de vente (CGV) et de les adapter au mieux. La clause de réserve de propriété est un atout à ne pas oublier. Les conseils de Valentin Lanne, responsable des procédures collectives chez Allianz Trade en France.**

### Qu'est-ce qu'une clause de réserve de propriété ?

Tout d'abord, commençons par la définition d'une vente. D'après l'article 1583 du Code civil, « la vente est parfaite entre les parties, et la propriété est acquise de droit à l'acheteur à l'égard du vendeur, dès qu'on est convenu de la chose et du prix ». En d'autres termes, cela signifie que la propriété de la marchandise est acquise au débiteur même s'il ne l'a pas payée. C'est ici qu'intervient l'intérêt d'une clause de réserve de propriété, car elle vous permet de déroger contractuellement au principe posé par le Code civil. Cette clause permet au vendeur de rester propriétaire du bien jusqu'à ce que ce dernier soit entièrement payé. Le transfert de propriété intervient dès lors que le débiteur s'est complètement acquitté du prix d'achat.

### Pourquoi est-il primordial de la maintenir dans ses CGV ?

La clause de réserve de propriété est un véritable atout qu'il convient d'inclure ou de conserver dans vos CGV, car elle vous protège en cas de procédure collective. En effet, lors de l'ouverture d'une procédure collective, un inventaire sera établi pour identifier l'ensemble des actifs présents chez le débiteur. Dès lors, les marchandises identifiées, vendues sous la clause de réserve de propriété, pourront être revendiquées. Le débiteur pourra soit vous restituer les marchandises en nature, soit vous les payer s'il souhaite les conserver pour le maintien de son activité.

### Quels conseils donneriez-vous ?

Pour être valable, la clause de réserve de propriété doit faire l'objet d'un écrit et doit avoir été acceptée par le débiteur au plus tard lors de la livraison de la marchandise. Mon premier conseil est donc d'inclure une clause de réserve de propriété dans vos CGV, puis de faire signer l'ensemble des documents contractuels afin de la rendre opposable. Si vous devez établir un contrat-cadre avec le débiteur, il faudra être attentif à ce que la clause de réserve de propriété y soit bien mentionnée afin de vous protéger en cas de non-paiement. D'autre part, une bonne communication entre les services commerciaux et juridiques est indispensable ; cela permet d'éviter d'éventuels oublis qui pourraient jouer en votre défaveur. Enfin, sachez qu'Allianz Trade dispose d'une équipe d'experts juristes contentieux à votre disposition pour échanger avec vous sur ce type de sujet.

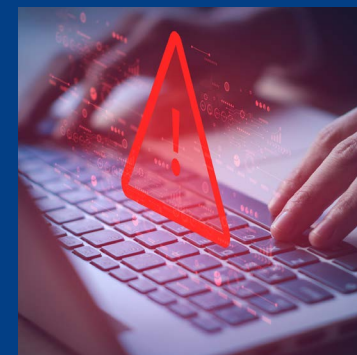
**« Cette clause permet au vendeur de rester propriétaire du bien jusqu'à ce que ce dernier soit entièrement payé. »**

—  
Valentin Lanne,  
responsable des procédures collectives  
chez Allianz Trade en France



### Guide

DAF : un métier en transformation ? \_ Page 10



### Nos solutions

Ensemble, protégeons votre entreprise de la fraude \_ Page 12



### Actualités

Quoi de neuf sur Allianz Trade Online ? \_ Page 14

## Développez votre expertise avec nos webinaires !

Allianz Trade met à votre disposition un catalogue de webinaires exclusifs couvrant un large éventail de contenus en lien avec la gestion de votre contrat ou le développement de votre expertise métier.

Tous ces webinaires sont gratuits et animés par nos experts Allianz Trade. Ils s'articulent autour de deux parties : « Présentation-démonstration » et « Réponses en direct à vos questions » pour vous permettre d'échanger avec nos experts.

Parmi les thématiques proposées, citons notamment la formation à l'utilisation de la plateforme Allianz Trade Online, les principes de l'assurance-crédit et des sujets dédiés au recouvrement.

Le catalogue est régulièrement enrichi en nouveaux contenus. Un webinaire intitulé « Découvrez comment les arbitres Allianz Trade analysent vos clients » verra ainsi bientôt le jour.

N'hésitez pas consulter régulièrement le calendrier des webinaires et à l'enregistrer dans vos favoris.

**DÉCOUVREZ SANS PLUS ATTENDRE VOS PROCHAINS WEBINAIRES**

CLIQUEZ ICI

**Comment s'inscrire ?** Rien de plus simple, tout se fait directement en ligne [sur ce site dédié](#)

Nous vous invitons à le consulter régulièrement afin d'y retrouver toutes les nouvelles thématiques et dates proposées.



# DAF : un métier en transformation ?

**Le métier de DAF est amené à se réinventer face aux évolutions du monde du travail. Davantage de polyvalence dans les missions, d'influence dans les décisions générales et d'enjeux liés à la digitalisation.**

**Quels sont les nouveaux challenges des directions financières ? Découvrez les résultats de notre deuxième enquête annuelle menée auprès de 500 dirigeants et directeurs financiers.**



## Évolution des directions financières

92 % des répondants à notre enquête affirment que les missions du DAF ont récemment évolué avec des missions de plus en plus diversifiées ou à forte responsabilité. Ceci est d'autant plus vrai lorsque la société compte peu d'employés. Indépendamment de la taille de l'entreprise, on constate que le DAF a un rôle clé auprès de la direction générale. 63 % des répondants désignent la transformation digitale comme étant leur préoccupation principale. En effet, les évolutions technologiques ont entraîné l'intégration de nouvelles missions pour les directions financières, en termes d'optimisation des méthodes de travail, avec entre autres de nouveaux outils à maîtriser.

## Stratégie

40 % des répondants ressentent un besoin d'accompagnement pour faire face aux évolutions du métier et de ses potentiels risques. Les directions financières souhaitent obtenir des renseignements sur leur positionnement sur le marché et face à leurs concurrents. L'accès à une information fiable n'est pas évident pour toutes les entreprises. Chez Allianz Trade, nous savons que l'information est

d'une importance capitale. C'est la raison pour laquelle nous évaluons la situation financière de plus de 83 millions d'entreprises dans le monde, pour vous aider à prendre les meilleures décisions.

## Impact des nouvelles technologies

62 % des répondants prévoient d'investir davantage dans le numérique d'ici un an. Seulement 2 % s'apprêtent à le réduire. La transformation digitale fait donc partie des préoccupations principales des DAF puisqu'elle suscite un besoin de nouvelles compétences, ainsi qu'une diversification des missions.

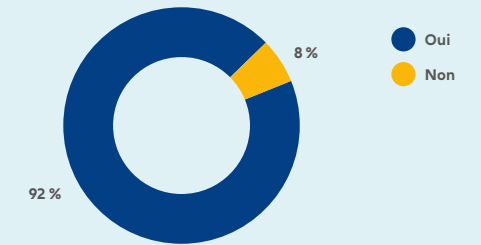
## Risques et défis

Pour 59 % des répondants, les nouvelles technologies permettent d'éviter les défauts de paiement de leurs partenaires commerciaux, et près d'1 répondant sur 3 s'en sert pour obtenir des informations lorsque son entreprise fait face à un impayé. Même si le digital permet de se procurer des informations sur les entreprises, il est essentiel de s'assurer que ces dernières soient fiables. C'est pourquoi Allianz Trade dispose d'un réseau d'experts afin d'être au plus près des acheteurs, et veille à vous délivrer des informations de qualité.



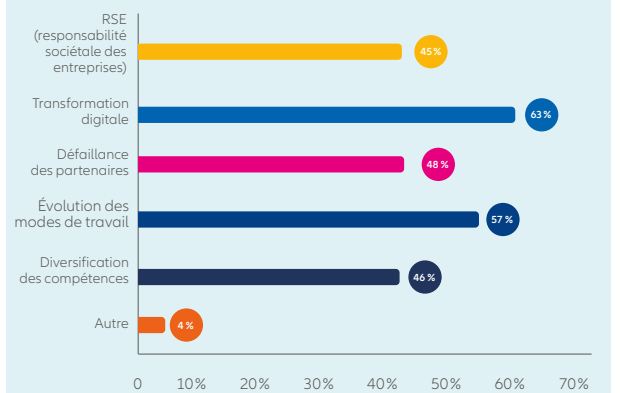
## En bref

**Les missions du DAF ont-elles évolué ces dernières années ?**

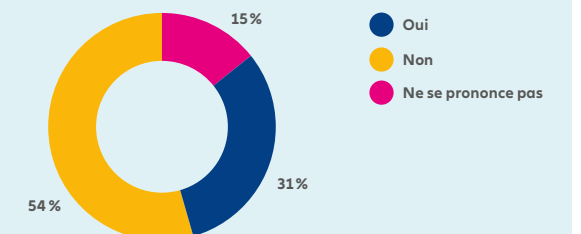


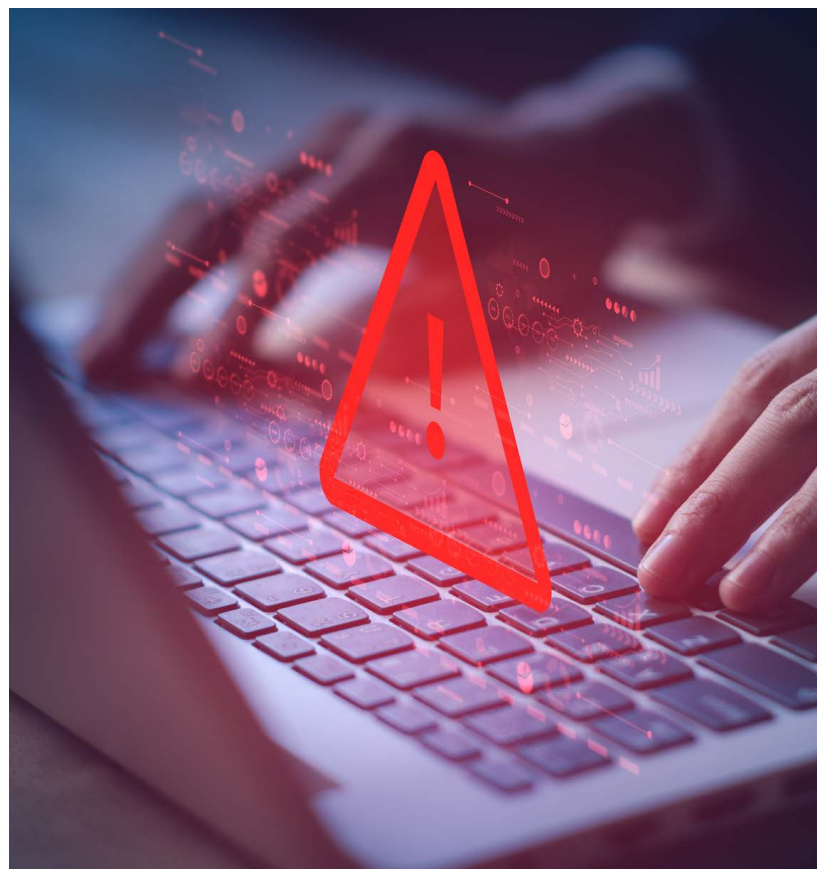
92 % des répondants trouvent que les missions du DAF ont récemment évolué.

**Quelles sont vos préoccupations principales ?**



**Utilisez-vous les nouvelles technologies pour obtenir des informations et des conseils lorsque votre entreprise fait face à un impayé ?**





## Ensemble, protégeons votre entreprise de la fraude

**On constate une hausse considérable des tentatives de fraude aussi bien pour les particuliers que pour les entreprises. Les fraudeurs ne cessent de se renouveler en utilisant des techniques de plus en plus sophistiquées telle que l'intelligence artificielle pour réaliser des usurpations d'identité. Quelles sont les tendances de la fraude ? Comment y faire face ? Ernst Atisme, Souscripteur Fraude & Cyber-Fraude d'Allianz Trade en France vous répond.**



Ernst Atisme, souscripteur fraude & cyberfraude chez Allianz Trade en France

### Les tendances de la fraude

La fraude ne cesse de prendre de l'ampleur dans le monde de l'entreprise et, plus particulièrement, dans les secteurs d'activité générant des flux commerciaux importants tels que le commerce, la distribution, les services ou l'industrie. En effet, ces secteurs, qui disposent généralement de multiples clients en portefeuille et de nombreux fournisseurs, sont les cibles privilégiées des fraudeurs. 69 % d'entre eux déclarent ainsi avoir subi au moins une tentative de fraude en 2022, d'après notre baromètre fraude 2022. Il s'agit donc d'une véritable manne pour les fraudeurs, qui s'immiscent aisément au sein des échanges et interviennent au moment de la facturation en usurpant l'identité d'un fournisseur ou d'un client.

Les fraudeurs ciblent majoritairement les grandes entreprises. Ainsi, 82 % de celles dont le chiffre d'affaires est compris entre 100 et 500 millions d'euros déclarent avoir subi au moins une fraude avérée en 2022. Ceci s'explique par une présence plus importante de salariés détenteurs de droits d'exécution de paiement, particulièrement concernés par l'usurpation d'identité, la fraude interne et les attaques de malveil-

lance informatique au moyen d'une charge virale présente dans un mail.

Les types de fraude qui arrivent en tête sont l'usurpation d'identité (faux fournisseur, faux RIB, etc.) et, notamment, la fraude au faux président. Avec le développement des techniques de l'intelligence artificielle comme le *deepfake* ou le *deepvoice*, le fraudeur peut reproduire le visage, le corps ou la voix du président et exiger d'un salarié détenteur de droit d'exécution de paiement le virement d'une somme importante pour conclure un projet supposé confidentiel tel qu'une fusion ou une acquisition. Le salarié pensant avoir affaire à son président s'exécute immédiatement en effectuant ledit virement.

### Quelle solution pour se protéger de la fraude ?

La toute première solution est évidemment une bonne prévention. C'est pourquoi nous nous engageons, avant même la souscription, à vérifier que toutes les mesures de prévention ont bien été mises en place au sein de l'entreprise. Ce diagnostic de prévention est gratuit et permet de diminuer la probabilité de survenance d'un risque de fraude. Pour en bénéficier, il suffit de contacter votre courtier, votre mandataire ou bien Accueil & Services.

Pour s'assurer contre le risque de fraude, il est important de choisir une solution d'assurance dotée d'une couverture complète. C'est le cas avec Allianz Trade Fraud Cover, qui protège contre les risques de fraude externe (faux président, faux fournisseur, faux client), de fraude interne (détournement de fonds ou de biens par un salarié) et d'attaque de malveillance informatique (chiffrement des données...).

### Pourquoi s'assurer contre la fraude ?

Avec une assurance fraude complète, vous êtes indemnisé des pertes financières directes subies dans les 30 jours qui suivent la réception des pièces justificatives quelle que soit la fraude avérée et vous bénéficiez également de la prise en charge de certains frais induits (frais de communication et de notification, frais de procédures judiciaires, frais de e-reputation...). Prenons l'exemple d'une fraude au Président, Allianz Trade Fraud Cover vous indemnise de la totalité du virement frauduleux commis. Votre trésorerie est ainsi préservée.

Autre avantage, notre solution s'adapte à la taille des entreprises. Notre périmètre assurable est large et couvre également les filiales ou succursales localisées en France, en Europe ou hors zone LPS.

Et, en option, il est également possible de s'assurer contre la perte d'exploitation consécutive à l'arrêt partiel ou total de l'activité engendré par une attaque de malveillance informatique.

POUR CONSULTER LE BAROMÈTRE FRAUDE ALLIANZ TRADE 2022  
CLIQUEZ ICI



## Bénéficiez d'un diagnostic gratuit

Vous souhaitez savoir si votre entreprise est bien armée pour faire face à une fraude et/ou une attaque de malveillance informatique ? Allianz Trade vous propose un diagnostic gratuit et sans engagement.

En remplissant un questionnaire concis, vous pourrez évaluer votre niveau de protection contre les risques de fraude et de malveillance informatique, connaître les bonnes pratiques à adopter et bénéficier d'une proposition commerciale de couverture.



POUR EN SAVOIR PLUS, CONTACTEZ ACCUEIL & SERVICES  
CLIQUEZ ICI

# Quoi de neuf sur Allianz Trade Online ?

Découvrez les nouvelles fonctionnalités d'Allianz Trade Online pour simplifier la gestion de votre contrat d'assurance-crédit.

## Gagnez du temps dans vos recherches

Personnalisez vos critères pour toutes vos prochaines recherches de clients : la police, le Siren, le pays... Depuis n'importe quelle page, cliquez en haut à droite sur l'icône de votre compte puis sur « préférence ».

La page « Police par défaut » a été réorganisée en page « Préférences », où vous pouvez sélectionner non seulement votre police utilisée le plus souvent, mais également divers critères préremplis pour vos recherches de clients.

Pour définir votre police la plus utilisée, sélectionnez la police souhaitée. Cette police sera choisie par défaut dans l'ensemble des menus d'Allianz Trade Online.

Après avoir enregistré, les mises à jour s'appliquent pour toutes vos polices et pour toutes vos recherches de clients. Inutile désormais de les saisir à chaque fois.

Critères de recherche de clients

Type de recherche et pays

Critère de recherche

Par identifiant

Pays

France

Recherche d'identifiant

Catégorie

N° Euler Hermes ID

Type d'identifiant

SIREN

ENREGISTRER

POUR TÉLÉCHARGER LA FICHE PRATIQUE

CLIQUEZ ICI

## Vérification de vos demandes de garantie

Si vos demandes ne s'enregistrent pas immédiatement, vous pouvez vérifier qu'elles ont bien été prises en compte : un pop-up apparaît pour vous confirmer qu'elles sont en cours d'enregistrement (ou de traitement). Elles apparaîtront prochainement dans votre liste de demandes de garantie.

Le nombre de demandes en cours d'enregistrement s'affiche également en haut à gauche, comme sur notre visuel.

## Mes garanties

### Demande enregistrée (1)

Mes garanties

Garantie ND Cover

Garanties en cours (2) Demandes en cours (3) Garanties stratégiques

RAISON SOCIALE NOTATION EHID PAYS

## Développez votre expertise Allianz Trade Online

Allianz Trade en France vous propose tout au long de l'année des formations en ligne dédiées à l'utilisation de la plateforme Allianz Trade Online. C'est aussi l'opportunité de poser toutes vos questions en direct à notre experte, Stéphanie Chauffournier.

Découvrez les prochaines sessions de formation.



— Stéphanie Chauffournier, référente outils et services commerciaux chez Allianz Trade en France

# La sauvegarde accélérée : garantir la continuité de l'entreprise

[ INTERVIEW ]

La procédure de sauvegarde accélérée, introduite en 2021, est une mesure qui vise à aider les entreprises en difficulté à surmonter leurs problèmes financiers. Elle offre une solution rapide et efficace pour préserver leur activité et protéger les intérêts des créanciers. En mettant en place un plan de sauvegarde crédible et viable, les entreprises peuvent rétablir leur situation financière et éviter une liquidation. Les explications de Valentin Lanne, responsable des procédures collectives chez Allianz Trade en France.

## En quoi consiste la procédure de sauvegarde accélérée ?

Entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 2021, l'ordonnance n° 2021-1193 du 15 septembre 2021 a fait disparaître la sauvegarde financière accélérée (SFA) au profit d'une procédure à l'application plus large, la sauvegarde accélérée. Cette nouvelle procédure permet au débiteur de trouver un accord rapide avec ses créanciers, catégorisés par un système de classe, afin d'œuvrer à son redressement.

Pour bénéficier d'une telle procédure, le débiteur doit être engagé dans une procédure de conciliation justifiant d'un projet de plan tendant à assurer la pérennité de l'entreprise. Seuls les créanciers ayant participé à la conciliation peuvent déclarer leurs créances. Le plan doit également recueillir de la part des « classes de parties affectées » (cf. ci-dessous) un soutien suffisamment large pour rendre son adoption possible dans un délai de deux mois (quatre maximum).

La principale nouveauté de cette procédure réside dans l'apparition des « classes de parties affectées » au détriment des « comités de créanciers », et c'est à l'administrateur judiciaire de répartir les créanciers, en classes représentatives d'une « communauté d'intérêt économique ». Le plan de sauvegarde est soumis au vote de ces classes de parties affectées et doit être adopté par une majorité d'entre elles. À savoir : l'application de ce mécanisme, importé des États-Unis et appelé

« cross-class cram-down » permet au tribunal d'imposer l'adoption du plan à des classes de parties affectées l'ayant pourtant rejeté.

## Quel type d'entreprise peut bénéficier de cette procédure ?

Son champ d'application est ouvert à toutes les entreprises, quelle que soit leur taille. La conciliation reste évidemment un préalable nécessaire à l'ouverture de la procédure de sauvegarde accélérée à la demande du débiteur.

La durée de cette nouvelle procédure est limitée à 4 mois maximum et nécessite la constitution obligatoire des classes de parties affectées. Ceci est une différence notable par rapport à une procédure de sauvegarde classique qui s'applique à l'ensemble des créanciers, on peut donc dire que la sauvegarde accélérée est une procédure « semi-collective ».

## Quel est son principal avantage ?

Évidemment sa rapidité. Comme son nom l'indique, la sauvegarde accélérée est une procédure destinée à enrayer les difficultés des entreprises engagées dans une procédure de conciliation, en élaborant rapidement un projet de plan devant assurer sa pérennité.

« La sauvegarde accélérée est une procédure destinée à enrayer les difficultés des entreprises engagées dans une procédure de conciliation, en élaborant rapidement un projet de plan devant assurer sa pérennité. »



# Matières premières critiques : l'Europe est encore loin de l'indépendance

**Comment a évolué le marché des métaux et minéraux critiques depuis plusieurs années ? Quels sont les pays et régions qui dominent ce marché, et comment se situe l'Europe en la matière ?**

Les métaux et minéraux critiques comme le lithium, le cobalt et le nickel sont essentiels à la transition verte de l'économie internationale. Ils sont utilisés dans de nombreux domaines, des véhicules électriques jusqu'aux éoliennes. Comment a évolué ce marché ces dernières années ?

**Un marché en très forte croissance...**

Selon les estimations de l'International Energy Agency (IEA), la taille du marché des métaux et minéraux critiques a doublé au cours des cinq dernières années, pour atteindre 320 Mds USD en 2022. Sa taille pourrait encore doubler d'ici à 2040. « Face à la demande de métaux

*et minéraux critiques pour produire les véhicules électriques et leurs batteries, pour générer de l'énergie à faible émission et créer de nouveaux réseaux électriques, il est certain que le marché va encore s'accroître au cours des années à venir, explique Ana Boata, directrice de la recherche économique chez Allianz Trade. Mais la concurrence pour les matières premières critiques et, surtout, leur concentration entre un petit nombre de pays, pourraient créer d'importants risques géopolitiques. »*

**... Mais surtout extrêmement concentré**

En effet, le marché des matières premières critiques est concentré entre les mains de quelques pays bien identifiés. La Chine est un acteur essentiel, contrôlant la quasi-totalité des terres rares lourdes, et cristallisant 91 % des approvisionnements mondiaux en magnésium et 76 % en silicium métal. De même, la République démocratique du Congo contrôle environ 60 % du marché mondial du cobalt, l'Afrique du Sud détient 71 % du platine et la Russie 40 % du palladium. Une concentration qui soulève des questions essentielles relatives à l'accès aux minéraux et métaux critiques.

*« Il n'est pas impossible de voir émerger une organisation similaire à l'Opep, destinée à la gestion des approvisionnements mondiaux en métaux et minéraux critiques, qui rassemblerait les acteurs clés du marché, poursuit Ana Boata. Cela aurait forcément un impact sur les prix de ces matières premières, mais pourrait également perturber les approvisionnements et ajouter une contrainte forte aux échanges internationaux. Les pays et régions qui n'ont d'autres choix que d'importer ces matières, comme le Japon, la Corée du Sud et l'Union européenne (UE), pourraient alors en pâtir. »*

**Le Critical Raw Materials (CRM) Act peut-il permettre à l'UE de se prémunir contre un tel scénario ?**

S'assurer un approvisionnement stable en matières premières critiques et diversifier ses sources d'importation est un enjeu crucial pour l'économie européenne. Le CRM Act vise en ce sens à réduire la dépendance de l'UE en accroissant le minage et le raffinage des matières premières critiques directement

en Europe. Un objectif louable, mais encore loin d'être atteint.

**« La concentration du marché des matières premières critiques pourrait créer d'importants risques géopolitiques. »**

*« Le premier objectif du CRM Act, c'est que 10 % de la consommation annuelle européenne de matières premières critiques proviennent d'une extraction européenne. À l'heure actuelle, sur les 18 matériaux listés par l'UE, sept ne respectent pas ce critère, souligne Ana Boata. Et le constat est similaire sur les autres aspects du CRM Act. Il faudra encore déployer de nombreux efforts pour atteindre les objectifs fixés et ainsi accroître l'indépendance européenne aux métaux et minéraux critiques. »*

**POUR CONSULTER  
NOTRE ÉTUDE INTÉGRALE  
SUR LE SUJET**

**CLIQUEZ ICI**

## Horizons

est une publication de la société Euler Hermes France - RCS Nanterre B 799339312 - Sise 1, place des Saisons, 92048 Paris La Défense Cedex - Tél. : + 33 1 84115050 - [www.allianz-trade.fr](http://www.allianz-trade.fr) - Succursale française d'Euler Hermes SA, entreprise d'assurance belge agréée sous le code 418 - Siège social : avenue des Arts 56, 1000 Bruxelles, Belgique - Immatriculée au RPM Bruxelles sous le n° 0403 248596 - Directeur de la publication : Laurent Treillhes. Rédactrice en chef : Anne-Sophie L'Huillier. Rédactrice en chef adjointe : Natalia Dos Reis. Ont collaboré à ce numéro : Maxime Demory, Maxime Lemerle, Ana Boata, Maxime Darmet, Valentin Lanne, Erns Atisme, Estelle Vacherot - Conception-réalisation : Entrecor - [www.entrecor.com](http://www.entrecor.com) - Crédits photos : Euler Hermes, iStock, Unsplash, Getty Images.